

## Boucle évaluative et notation

Dans la plupart des collèges et des lycées, les évaluations du travail des élèves se font par l'intermédiaire de notes chiffrées et de moyennes de notes. C'est une habitude fortement répandue en France, bien ancrée dans les représentations, tant chez les enseignants, les élèves que les parents. D'ailleurs, pour ces derniers, on ne peut qu'admettre que les notes constituent un moyen particulièrement rapide pour savoir si, pour leur enfant, "ça va" ou "ça ne va pas".

Pour autant, le recours aux notes soulève tout un tas de problèmes, notamment du côté des élèves les plus fragiles. C'est ce que résume Pierre Merle dans ses derniers travaux, notamment cet "antidote" (pp. 24-26) , paru dans le Cahiers Pédagogiques : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/hsn-46-antidotes.pdf>

Si l'on prend pour souci le progrès des élèves, que faire pour évaluer leurs apprentissages : noter au risque de décourager les plus faibles ou ne pas noter au risque de rendre floues les évaluations ?

Pour ma part, je ne pense pas que la note chiffrée soit à systématiquement bannir. D'autres outils de notations comme les couleurs (rouge, orange, vert), des smileys ou autres symboles peuvent rapidement avoir pour conséquence de décourager des élèves. Je penche plutôt pour un usage réfléchi de la note, orienté vers la lutte contre le découragement des élèves et l'accompagnement de leurs apprentissages.

Mais qu'est-ce que cela donne concrètement, adapté à la logique de la boucle évaluative ?

Une première organisation est possible :

- pour chaque épreuve d'évaluation, préciser les items qu'elle permet d'évaluer (sous la forme d'un cartouche par exemple) ; ces repères conduisent à renseigner les référentiels de compétences utilisés dans l'établissement
- déterminer un seuil à partir duquel un item est validé, au regard de véritables exigences. Pour 15/20 : au-delà, c'est terminé pour l'élève et il devient un camarade-ressource dans la classe ; en-deçà, ce n'est pas encore bon et l'entraînement a besoin d'être poursuivi
- tous les élèves passent l'ensemble des évaluations écrites, avec un rattrapage en cas d'absence
- lorsqu'un élève n'a pas obtenu 10/20, lui proposer d'annuler cette note si l'évaluation est reprise (si besoin en condition d'évaluation, sinon, en devoir maison)
- pour les bulletins de trimestre, si une note est demandée par l'établissement, calculer la moyenne de toutes les notes obtenues. Ainsi, un élève qui a obtenu 16/20 n'est pas handicapé par un camarade qui a obtenu 12/20 puis 17/20

Une autre organisation consiste à n'évaluer que les items de compétences, sans mettre de note, tout en donnant la possibilité aux élèves de pousser aussi loin que possible leurs entraînements en refaisant éventuellement une évaluation. Puis, à la fin du trimestre (ou du semestre), faire le point (et les moyennes) sur les différents parcours en fonction des degrés de validation acquis par item travaillé pendant la période :

Seuils	Non atteint	Partiellement atteint	Atteint	Dépassé
Notes	1	2	3.5	5

Ces dispositifs induisent une structuration de la boucle évaluative avec une programmation des enseignements qui balise les situations collectives de découverte de nouvelles notions ainsi qu'un document de progression d'apprentissages (en lien avec les items des cartouches) que chaque élève remplit au fur et à mesure de ses entraînements et évaluations successives.

### Bibliographie :

- Chouinard, R. (2002). *Evaluer sans décourager*. Québec : Ministère de l'éducation.
- Connac, S. (2017). *Enseigner sans exclure - La pédagogie du colibri*. Paris : ESF Sciences Humaines / Cahiers Pédagogiques.
- Merle, P. (2018). *Les pratiques d'évaluation scolaire - Historique, difficultés, perspectives*. Paris : PUF.